

**COMMUNE DE
LIVAROT-PAYS-D'AUGE**

DOSSIER N° DP 014 371 25 00126

Demande du : 16/12/2025

Nature du projet :

Adresse du projet :

1099 Route de Préaux Saint-Sébastien

14290 LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Parcelle(s) : 14371 429 H 262

DESTINATAIRE

INSPIRA ENERGIE

MONSIEUR LUGASSI SHAI

6, Rue de Valmy

93100 MONTREUIL

OBJET : Décision tacite de rejet d'une demande de Déclaration préalable

Monsieur,

En date du 16/12/2025, vous avez déposé à la mairie de LIVAROT-PAYS-D'AUGE une demande de Déclaration préalable pour le projet cité en référence.

Par lettre du 06/01/2026, des pièces complémentaires vous ont été demandées afin de compléter votre dossier. Les pièces complémentaires nécessaires n'ont pas été adressées à la mairie dans le délai imparti de 3 mois à compter de la notification de dossier incomplet (soit avant le 06/04/2026).

Ainsi, j'ai le regret de vous informer que votre demande fait l'objet d'une décision tacite de rejet (dossier refusé).

Si vous souhaitez déposer une nouvelle demande celle-ci devra être conforme au règlement d'urbanisme applicable au terrain ainsi qu'aux diverses servitudes d'utilité publique.

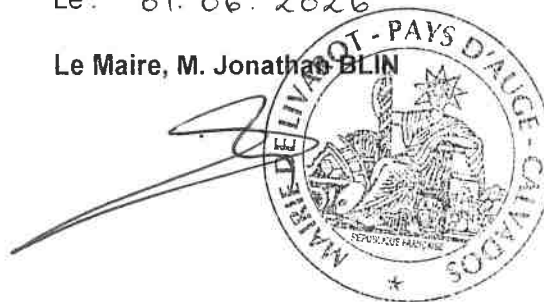
Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à : LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le : 01.06.2026

Le Maire, M. Jonathan BLIN



Le présent document est transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales